



Campagne Adage où renseigner le projet : (DEP) Dispositifs du Conseil Départemental 24 – 2D DORDOGNE (024)

Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord – Lecture théâtralisée du roman « De Pire en pire » de l'atelier du Trio à destination des 6<sup>èmes</sup> des collèges du département, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2024.

## LE PROJET

### **Description :**

Accueillir une résidence d'auteur de fiction jeunesse.  
Co-construite en partenariat avec une bibliothèque et un collège du département, cette résidence associe un temps de création et des moments de médiation dans un juste équilibre pour permettre à l'auteur d'avancer dans son travail tout en s'inscrivant dans un territoire à la fois géographique et humain.  
Dates proposées : durant l'année scolaire sur au maximum 10 semaines.

Les objectifs :

- Encourager la création en permettant à un auteur de développer un projet d'écriture ;
- Favoriser la rencontre avec un auteur, ses processus d'écriture et l'accès à ses livres par des actions de médiation.

Créer un partenariat avec la bibliothèque du réseau départemental de lecture publique la plus proche est souhaitable.

### **Domaines artistiques et culturels :**

Univers du livre, de la lecture et des écritures.

### **Partenaires :** DRAC Nouvelle-Aquitaine

La bibliothèque locale membre du réseau départemental de lecture publique.

## LES PARTICIPANTS

**Classes et niveaux :** toutes les classes de sixième. Pour les gros collèges, possibilité d'avoir une 2<sup>ème</sup> séance dans la même journée finançable par le Pass Culture.

**Zone géographique concernée :** le département de la Dordogne

### **Intervenant :**

L'Atelier du Trio : Gilles Abier, Thomas Scotto, Cathy Ytak, auteurs jeunesse.

## LE CONTENU DU PROJET

### **Rencontrer :**

Rencontrer une œuvre et des auteurs jeunesse. Découvrir des univers différents d'écriture, échanger avec les auteurs.

### **Pratiquer :**

Après la séance, un bord de scène est possible pour échanger sur la lecture à voix haute et l'écriture d'un texte théâtralisé.

### **Connaître :**

Le cheminement du texte écrit initial vers une lecture à voix haute théâtralisée.

Le travail sur la lecture à voix haute, la mise en voix et la mise en scène.

**Restitution envisagée :** non

### Étapes prévisionnelles :

Pour pouvoir être retenu, il faut répondre aux critères d'éligibilité à savoir :

- Le projet est porté par une équipe pluridisciplinaire qui désigne un enseignant responsable de l'opération (de préférence le professeur documentaliste) ;
- Le projet est élaboré en partenariat avec la BDDP voire avec la bibliothèque de la commune. Une réunion obligatoire se tiendra en amont du projet ;
- Mise à disposition d'une salle pouvant accueillir 80 personnes (dans ou hors collège);

En juillet 2024 : vérifier la validation du projet sur Adage. Veuillez contacter les partenaires, dès l'acceptation du projet, pour réserver les visites et organiser le programme.

En septembre 2024, rédaction et signature d'une convention entre la BDDP et l'établissement représenté par le chef d'établissement, la faire passer en CA puis signer par le chef d'établissement. Fixer un calendrier avec Madame Loubiat.

### BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses	Recettes
<b>Interventions de professionnels :</b> prise en charge des 3 auteurs par la BDDP	<b>Pass culture :</b> Pour les gros collège, possibilité d'avoir une 2 <sup>ème</sup> séance dans la même journée finançable par le Pass Culture.
<b>Sorties :</b>	<b>Participation de l'établissement :</b> Les repas pour les artistes et les techniciens, et le coût d'une lecture supplémentaire pour un collège à plus de trois classes de sixième : Pass Culture.
<b>Frais de fonctionnement :</b> La BDDP prend à sa charge le transport des intervenants et du matériel, les supports de communication, la technique et le coût d'une séance de lecture.	<b>Subventions de la commune :</b>
	<b>Subventions de la communauté d'agglomération :</b>
<b>Frais de déplacement des élèves:</b> indiquer le tarif bus (reste à la charge de l'école) si le spectacle est à l'extérieur du collège.	<b>Subventions du département :</b> La BDDP prend en charge à sa charge le transport des intervenants et du matériel, les supports de communication, la technique et le coût d'une séance de lecture (500€).
	<b>Subventions de la région :</b>
	<b>Autres apports :</b>
	<b>Financement demandé</b>

**Renseignements :** Pascale Loubiat : p.loubiat@dordogne.fr 05 53 02 03 17- BDDP  
Coordonnées du référent en DSDEN : Julien VERGER, professeur relais, Julien-Gabriel.Verger@ac-bordeaux.fr